

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification, **Code RNCP : 30944**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Sciences humaines et sociales, Mention « Psychologie sociale, du travail et des organisations »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2, Ecole centrale de Lyon (ECL)	Présidente, Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

124 Psychologie, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 333 Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master mention « **Psychologie sociale, du travail et des organisations** » certifie les étudiants et les professionnels aux activités suivantes :

- L'expertise et l'intervention psychosociale dans les organisations (accompagnement des changements sociotechniques, diagnostic et conseil, élaboration de plans de communication)
- La conduite d'enquêtes sur des problématiques relatives aux phénomènes sociaux (santé, précarité, communication sociale, usages des nouvelles technologies, comportements à risques, environnement, politiques publiques en matière sociale, bien-être et souffrance au travail, changements sociaux, etc.)
- La conception, la mise en place, la gestion, l'évaluation et la valorisation de projets d'actions ou de programmes d'éducation ou de promotion de la santé (programmes d'éducation thérapeutique ou de prévention ciblée sur certains comportements de santé)

Le Master mention « **Psychologie sociale, du travail et des organisations** » propose quatre parcours :

- **Psychologie du travail et des organisations**
- **Psychologie sociale appliquée**
- **Psychologie des activités et représentations collectives**
- **Promotion et éducation pour la santé**
  
- **Parcours « Psychologie sociale appliquée » :**
  - Identifier et analyser les enjeux psychosociaux liés aux pratiques professionnelles, à leurs changements et aux dynamiques organisationnelles ou des caractéristiques des publics
  - Analyser des besoins, élaborer et évaluer des dispositifs de formation et des actions de formation en contexte
  - Conduire des études psychosociales quantitatives ou qualitatives
  - Maîtriser les méthodes d'observation ethnographiques, d'observation participante et réaliser des analyses qualitatives (entretiens) et quantitatives (enquêtes, sondages d'opinion...) pour réaliser des études psychosociales
  - Connaître les techniques et les supports théoriques relatif au changement et au management de projet dans les organisations privées et/ou publiques
  - Etablir des bilans, des diagnostics et assurer l'expertise de l'activité
  - Assurer la supervision des stratégies de communication et de concertation
  - Maîtriser les techniques d'animation de groupe et de négociation
  
- **Parcours « Psychologie du travail et des organisations » :**
  - Mettre en œuvre des politiques de formation et maîtriser les techniques d'animation de groupe et de négociation
  - Animer des formations professionnelles dans les domaines du management, des relations interpersonnelles, de la communication et du développement personnel
  - Construire des dispositifs expérimentaux destinés à tester et/ou évaluer l'acceptabilité, l'impact et les évolutions induits par un changement ou une innovation
  - Pratiquer les méthodes de recueil et d'analyse des données qualitatives (entretiens, focus, auto-confrontations...) et qualitatives (enquêtes, sondages d'opinion, expérimentation...)
  - Connaître les techniques de management de projet dans les organisations privées, publiques ou associatives
  - Articuler des problématiques de santé avec les conditions d'emploi (précarité) et les conditions de travail (intensification, flexibilité)
  - Conduire la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et maîtriser les techniques de recrutement
  - Gérer des ressources humaines (recrutement, évaluation du potentiel et des compétences des personnes, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, classification, formation, conditions de travail)

- Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement à l'orientation, à l'insertion et à la mobilité professionnelle
- Analyser des besoins, élaborer des dispositifs de formation et évaluer des actions de formation
- Elaborer un dispositif de recrutement et utiliser les techniques et outils d'évaluation et de sélection du personnel (entretien, test)
- Améliorer des conditions de travail par des interventions ergonomiques
- Prévenir, traiter des risques psychosociaux et préserver la santé au travail

**- Parcours « Psychologie des activités et représentations collectives » (Deux options : TCTR Travail Coopératif et Travail en Réseau et RTS Représentations et Transmissions Sociales) :**

- Participer et conduire des projets de recherche et de recherche-action concernant la conception, le déploiement et l'implémentation des nouvelles technologies dans les domaines professionnels, de la santé et sociodominestique
- Anticiper et accompagner les changements socioprofessionnels et psychosociaux liés au déploiement de ces nouveaux dispositifs technologiques
- Faire du conseil dans le domaine de l'innovation technologique en conduisant différentes études de terrain, auprès des utilisateurs finaux (étude de l'utilisabilité et de l'acceptabilité des technologies, des mutations du travail, enquêtes d'usage, analyse sociotechnique et ethnographique de l'activité)
- Analyser les représentations sociales des acteurs sociaux face à des problèmes liés à l'éducation, la santé, le champ mémoriel et émotionnel

**- Parcours « Promotion et Education pour la Santé » :**

- Concevoir des stratégies d'éducation ou de promotion de la santé fondées sur des modèles compréhensifs ou explicatifs
- Identifier à l'aide de données probantes les pathologies et risques de santé majeurs pour la santé humaine
- Analyser et comprendre les représentations des comportements de santé et leurs dynamiques en contexte
- Concevoir, gérer et implémenter des projets dans les domaines de la santé
- Mettre en œuvre les méthodologies qualitatives et quantitatives nécessaires à la mise en œuvre de ces projets
- Identifier et construire des réponses à des appels d'offres en santé
- Evaluer les actions ou les programmes en santé publique via des outils théoriques et méthodologiques adaptés

**- Compétences communes dans le cadre de la formation de Master mention « Psychologie » et référées au code de déontologie :**

- Analyser la position professionnelle du psychologue et des enjeux liés à l'interdisciplinarité dans la pratique d'équipe
- Elaborer les conditions de rencontre individuelle d'un sujet ou d'un groupe en impliquant l'analyse de la demande sous-jacente à cette rencontre
- Maîtriser les outils spécifiques qui autorisent une médiatisation de la rencontre, à partir d'un dispositif central, celui de l'entretien
- Communiquer la compréhension ouverte par la rencontre et les dispositifs mis en œuvre, au sujet/au groupe et à des tiers (famille, professionnels...)

**- Capacités communes à tous les diplômes de Master :**

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- O Administration publique
- N Activités de services administratifs et de soutien
- Q Santé humaine et action sociale
- Enseignement supérieur (Recherche et métiers de l'enseignement)
- Collectivités territoriales
- Entreprises privées ou publiques
- Cabinets de recrutement et de conseils
- Organismes parapublics
- Organismes travaillant pour les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Structures d'insertion professionnelle
- IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
- Psychologue du travail
- Enseignant-chercheur en psychologie sociale et du travail
- Conseiller en insertion professionnelle
- Consultant en ressources humaines
- Conseiller en organisation et en management d'entreprise
- Consultant en organisation pour la transformation digitale
- Chargé de mission développement

- Auditeur social
- Concepteur et gestionnaire de projet ou de programme dans le domaine de la promotion et de l'éducation pour la santé
- Cadre territorial chargé des questions de promotion et d'éducation pour la santé

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie  
 M1502 : Développement des ressources humaines  
 K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle  
 M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise  
 K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

#### Réglementation d'activités :

- Loi n°85-772 DU 25 Juillet 1985 : « Art.44. - I. - L'usage professionnel du titre de psychologue, accompagné ou non d'un qualificatif, est réservé aux titulaires d'un diplôme, certificat ou titre sanctionnant une formation universitaire fondamentale et appliquée de haut niveau en psychologie préparant à la vie professionnelle et figurant sur une liste fixée par décret en Conseil d'Etat

- Les différents parcours proposés dans la mention "Psychologie sociale, du travail et des organisations" permettent d'obtenir le titre de psychologue sous condition d'avoir effectué un stage professionnalisant de 500h lors du master ou dans l'année qui suit l'obtention du diplôme.

- Dans le cadre du parcours « Psychologie du travail et des organisations », la présente certification intègre l'obtention de l'habilitation à divers tests psychotechniques

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composantes de la certification :

Des modalités de contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : Volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, stages, mémoires, correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements ( loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements ( loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun lien avec d'autres certifications

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE – Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

**Références autres :**

Titre de psychologue:

- Arrêté du 19 Mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n°90-255 du 22 Mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue
- Décret n°2005-97 du 3 Février 2005 complétant le décret n°90-255 du 22 Mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<https://www.univ-lyon2.fr/>

[univ-lyon2](http://univ-lyon2)

**Lieu(x) de certification :**

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [Lyon]

Ecole centrale de Lyon (ECL) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [Lyon]

Université Lumière Lyon 2

86 rue Pasteur

69365 Lyon cedex 07

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Lumière Lyon 2 – Campus Porte des Alpes

Institut de Psychologie

5 avenue Pierre Mendès-France

69500 Bron

**Historique de la certification :**

**Fiche remplacée par la fiche nationale n°31811**

- Le parcours « Psychologie sociale appliquée » fait suite en 2011 au parcours professionnel « Psychologie du lien social et de l'intervention psychosociale »

- Le parcours « Psychologie du travail et des organisations » se situe dans la continuité de la formation créée en 1963-1964 et appelée successivement « Diplôme de psychologie pratique », « DESS psychologie du travail » et « Master 2 « Psychologie sociale et du travail » parcours « Psychologie du travail et des organisations »

- Le parcours PARC regroupe sous forme d'options depuis 2016 les deux anciens parcours RTS (Représentation et Transmission sociale) et TCTR (Travail Coopératif et Travail en Réseau) qui existaient depuis 2005